

Déclaration du « Forum politique de Bologne »

Vienne, le 12 mars 2010

1. Aujourd'hui, l'espace européen de l'enseignement supérieur a été officiellement lancé. Dans ce contexte, nous constatons que le Processus de Bologne, qui a créé cet espace européen de l'enseignement supérieur et qui vise à le développer davantage, a permis de redéfinir l'enseignement supérieur en Europe. Les pays à l'extérieur de cet espace pourront maintenant encourager de façon plus efficace une plus grande coopération avec les pays du processus de Bologne.
2. Nous, Ministres de l'enseignement supérieur et chefs de délégation des pays, institutions et organisations participant au second « Forum politique de Bologne », avons tenu un dialogue portant sur les changements des systèmes et des établissements d'enseignement supérieur dans la société de la connaissance qui se développe dans le monde.
3. Nous avons centré notre débat sur la façon dont les systèmes d'enseignement supérieur et les établissements répondent aux exigences croissantes et aux multiples attentes, et avons débattu de la mobilité des personnels et des étudiants, en y incluant les défis et les opportunités liées à la « circulation des cerveaux », ainsi que de l'équilibre entre la coopération et la compétition dans l'enseignement supérieur au plan international.
4. Pour faire face aux grands défis sociétaux, nous avons besoin de plus de coopération parmi les systèmes d'enseignement supérieur et de recherche des différentes régions du monde. Tout en respectant l'autonomie des établissements d'enseignement supérieur et leurs diverses missions, nous poursuivrons donc notre dialogue et nous nous chargerons de construire un vivier commun de bonnes pratiques, dans laquelle chacun puisse trouver matière à inspiration et à laquelle chacun puisse contribuer.
5. Pour faciliter les débats politiques et l'échange d'idées et d'expériences dans l'espace européen de l'enseignement supérieur et entre les pays, institutions et organisations participant au second « Forum politique de Bologne », chacun de nous nommera une personne comme point de contact et en informera le Secrétariat de Bologne pour le 31 mai 2010. Ces interlocuteurs serviront également de points de liaison pour assurer une meilleure circulation des informations et favoriser les actions conjointes, y compris pour la préparation du prochain « Forum politique de Bologne » au niveau ministériel.
6. Nous saluons l'engagement du groupe européen de suivi de Bologne pour son apport d'expertise au sujet du Processus de Bologne et de l'espace européen de l'enseignement supérieur.
7. Nous saluons les initiatives des institutions et des organisations participant au second « Forum politique de Bologne » pour promouvoir le dialogue et la coopération parmi les établissements d'enseignement supérieur, les personnels, les étudiants et les autres parties prenantes concernées dans le monde. Dans ce contexte, nous reconnaissons qu'il est en particulier nécessaire d'encourager le dialogue entre étudiants au plan mondial.
8. En septembre 2010, l'OCDE accueillera la conférence internationale qui aura pour objet d'analyser l'impact de la crise sur l'enseignement supérieur, et de voir comment les gouvernements, institutions et autres parties prenantes peuvent travailler pour favoriser un futur durable dans le secteur de l'enseignement supérieur. En 2011, un séminaire sur l'assurance qualité sera organisé avec le soutien de l'Union européenne.
9. La coopération fondée sur le partenariat entre gouvernements, établissements d'enseignement supérieur, personnels, étudiants et autres parties prenantes est au cœur de l'espace européen de l'enseignement supérieur. Cette approche partenariale devra donc également se refléter dans l'organisation du prochain « Forum politique de Bologne » au niveau ministériel en 2012.

ANNEXE

Pays participants par ordre alphabétique

Afrique du Sud	Japon
Allemagne	Jordanie
Albanie	Kazakhstan
“Ancienne République yougoslave de Macédoine”	Lettonie
Andorre	Liechtenstein
Arabie Saoudite	Lituanie
Arménie	Luxembourg
Australie	Malaisie
Autriche	Mali
Azerbaïdjan	Malte
Belgique	Maroc
Bosnie-Herzégovine	Mexique
Brésil	Moldavie
Bulgarie	Monténégro
Canada	Nouvelle-Zélande
Chine	Norvège
Chypre	Pays-Bas
Colombie	Philippines
Croatie	Pologne
Danemark	Portugal
Egypte	Roumanie
Espagne	Royaume-Uni
Estonie	Saint-Siège
Etats-Unis d’Amérique	Sénégal
Fédération de Russie	Serbie
Finlande	République slovaque
France	République tchèque
Géorgie	Slovénie
Ghana	Suède
Grèce	Suisse
Hongrie	Thaïlande
Irlande	Tunisie
Islande	Turquie
Israël	Ukraine
Italie	

Institutions et organisations participantes par ordre alphabétique

Association européenne pour l’assurance-qualité dans l’enseignement supérieur (ENQA)
Association européenne des établissements d’enseignement supérieur (EURASHE)
Association de l’université européenne (EUA)
Association internationale des universités (IAU)
BUSINESSEUROPE
Commission européenne
Conseil de l’Europe
Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)
Organisation des Nations-Unies pour l’éducation, la science et la culture (UNESCO)
Structure pan-européenne de l’Internationale de l’éducation (IE)
Union des étudiants européens (ESU)